

L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI* LE LONG DE L'AXE SEINE



Diagnostic technique et stratégique 2024

* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

EDITO



La Métropole du Grand Paris est fière de travailler avec la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole autour de l'Axe Seine afin de favoriser son développement. Depuis 2018, la Métropole est détentrice de la compétence GeMAPI* qui concerne la protection de l'agglomération parisienne contre les inondations, et la gestion et l'amélioration des cours d'eau et des milieux humides. Ainsi, nous nous sommes vu attribuer, par les autres membres de l'Entente mise en place avec les EPCI le long de la Seine, le pilotage des travaux du groupe de travail sur la biodiversité et la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. La GeMAPI est une des clés de la coopération des différents acteurs de la Seine. De l'amont à l'aval, une solidarité transversale est essentielle pour informer et sensibiliser. Il nous faut construire la vision d'un développement tenant compte à la fois de la préservation de son écosystème vivant et de la prévention des risques liés aux inondations.

Patrick Ollier,
Ancien Ministre,
Président de la Métropole du Grand Paris,
Président de l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs



De gauche à droite : Patrick OLLIER, Anne HIDALGO, Edouard PHILIPPE, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

« Un projet pour la France. »

La puissance économique, commerciale et touristique de l'Axe Seine est un enjeu d'intérêt national. »

Édouard PHILIPPE, Maire du Havre,
Président de la communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole,
Président de l'Entente Axe Seine

« La Seine représente un espace commun incroyable, »

un paysage extraordinaire avec ses boucles et sa biodiversité qui bordent nos communes. »

Anne HIDALGO, Maire de Paris,
Vice-Présidente de l'Entente Axe Seine

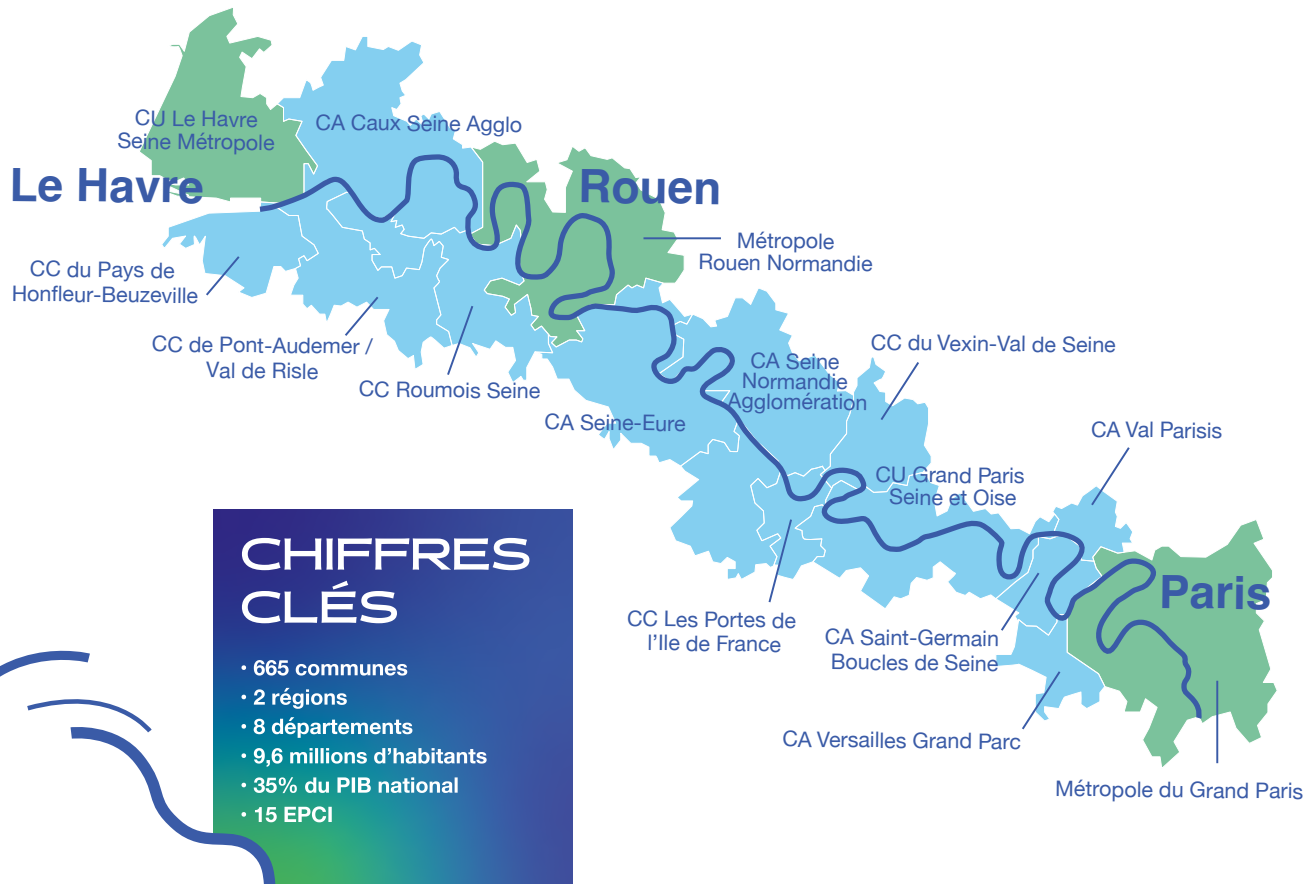
« La Seine est une évidence. »

L'enjeu : que nos projets et frontières administratives s'adaptent aux espaces de vie des gens dans leur quotidien et à leurs activités économiques, éducatives, culturelles, environnementales. »

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL,
Maire de Rouen, Président de
la Métropole Rouen Normandie

L'ENTENTE AXE SEINE, UNE COMMUNAUTÉ DE PROJETS ET D'INTÉRÊTS

En 2022, l'Entente Axe Seine, qui rassemble aujourd'hui 15 EPCI et les villes du Havre, de Rouen et de Paris, a été créée pour structurer une coopération territoriale au service de projets communs sur la Seine aval. Elle rassemble aujourd'hui la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et toutes les intercommunalités partageant le fleuve jusqu'à son estuaire. En fédérant les acteurs concernés, elle joue un rôle indispensable dans une réponse collective et concrète aux enjeux de transition écologique, énergétique et économique.



DES GROUPES DE TRAVAIL EN ACTION

Pour favoriser le développement et la protection de la vallée de la Seine, 9 groupes de travail mènent des réflexions autour de 5 thématiques d'intérêt commun : le fret fluvial et la logistique urbaine, l'alimentation et l'agriculture durable, le tourisme, le patrimoine et la culture, l'énergie, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations et le respect de la biodiversité.

Les 2 structures dédiées :

- L'association AgriParisSeine
- La société d'économie mixte Axe Seine Energies Renouvelables

Les 9 groupes de travail :

- GeMAPI-Biodiversité
- Energie
- Logistique fluviale
- Intégration du transport fluvial dans la commande publique
- Création d'une destination touristique Axe Seine
- Extension de Nuit Blanche
- Big Jump
- Partenariat et musées
- Panoramas et refuges

LA GEMAPI, UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE CYCLE DE L'EAU

La « GeMAPI » désigne une compétence essentielle : la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Confiée aux intercommunalités, cette compétence créée en 2014 est obligatoire depuis 2018. Elle réunit désormais des compétences précédemment séparées, permettant ainsi d'intégrer le risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, mais aussi de concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques. La GeMAPI s'inscrit donc pleinement dans une gestion cohérente du grand cycle de l'eau. Elle y inclut des enjeux aujourd'hui cruciaux pour l'équilibre des ressources en eau, tels que la prévention des inondations et la protection de la biodiversité.

Le grand cycle de l'eau correspond aux mouvements de l'eau terrestre et atmosphérique à l'échelle du globe. La compétence GeMAPI agit sur le cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant, en tenant compte des précipitations, des ruissellements sur la surface terrestre, de ses infiltrations dans le sol vers les nappes phréatiques et des écoulements dans et vers les cours d'eau et la mer.



LES 4 VOILETS DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GeMAPI sont définies par le Code de l'environnement :

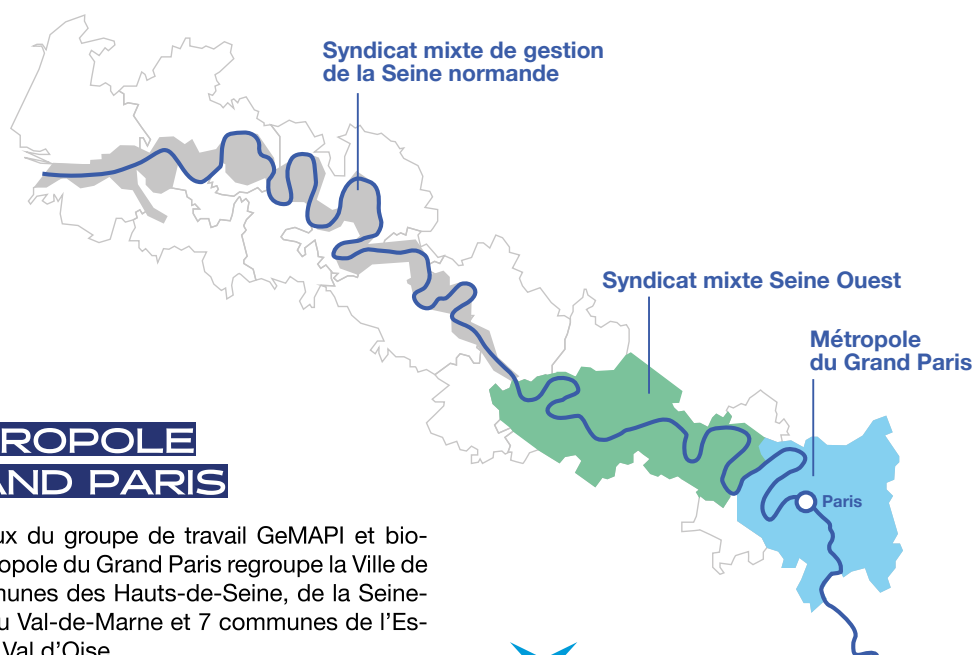
- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et la mer ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

GeMAPI
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



LA GEMAPI, UNE COMPÉTENCE MOBILISANT DES ACTEURS MULTIPLES

La GeMAPI est une clé de la coopération des différents acteurs de la Seine aval et au sein de l'Entente Axe Seine. Rassemblant la Métropole du Grand Paris, 2 syndicats mixtes de bassins versants et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) riverains, le groupe de travail mène une réflexion concertée sur une stratégie « GeMAPI et biodiversité ». Ses études permettent de dresser un état des lieux de l'Axe Seine à partir d'enjeux communs. L'objectif : construire la vision d'un développement tenant compte à la fois de la préservation de son écosystème vivant et de la prévention des risques liés aux inondations.



LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

Pilote des travaux du groupe de travail GeMAPI et biodiversité, la Métropole du Grand Paris regroupe la Ville de Paris, 123 communes des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes de l'Essonne et une du Val d'Oise.

Elle met en oeuvre la compétence GeMAPI sur son territoire à travers notamment la gestion des systèmes d'endiguement, la réduction de la vulnérabilité aux inondations, la restauration de cours d'eau et de zones humides. La Métropole associe aux réunions groupe de travail l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs dont elle est membre.

15 EPCI

Les communautés de communes ou d'agglomération disposent de la compétence GeMAPI et peuvent la transférer aux syndicats de rivière. Quinze EPCI riverains de la Seine, de la Métropole du Grand Paris jusqu'au Havre, ont aujourd'hui rejoint l'Entente Axe Seine.

2 SYNDICATS MIXTES

Le long de l'Axe Seine, de nombreux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont délégué leur compétence GeMAPI à des syndicats mixtes spécialisés et agissant sur un territoire hydrologiquement cohérent.

Le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande
Constitué de 8 EPCI et des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, le SMGSN organise la gouvernance et anime une stratégie unifiée de la gestion des milieux aquatiques et des inondations dans la vallée de la Seine Normande.



Le Syndicat Mixte Seine Ouest
Le SMSO est chargé de la GeMAPI sur 141 communes, 7 EPCI et le département des Yvelines. Il assure des missions visant à contribuer à une gestion intégrée des cours d'eau et milieux aquatiques sur le bassin versant de la Seine yvelinoise et mène des projets structurants autour de l'Axe Seine.



L'ÉCOSYSTÈME SEINE, UN BIEN COMMUN ENTRE RICHESSES ET FRAGILITÉS

La vallée de la Seine est une entité géographique naturelle d'intérêt écologique majeur accueillant une riche biodiversité. Elle présente des atouts pour la gestion des ressources en eau et pour le développement d'infrastructures utiles. Cependant, des menaces pèsent sur le fonctionnement naturel de la Seine aval et des milieux aquatiques associés. Préserver et restaurer l'équilibre des écosystèmes de la vallée de la Seine est un défi qui nous concerne tous.

DES ZONES HUMIDES PRÉCIEUSES À PRÉSERVER

La Seine est une mosaïque de milieux dans lesquels interagissent de nombreuses espèces, la diversité de ses habitats est une richesse. Ses zones humides contribuent à la protection contre les inondations en absorbant les crues et à la réalimentation des nappes en cas de sécheresse. Toutefois, elles subissent différentes pressions qui ont peu à peu diminué leur surface : activités industrielles, logistiques et agricoles, érosion du littoral... Leur préservation et leur restauration se révèlent donc cruciales.

CHIFFRES CLÉS

Les zones humides peuvent réguler le régime hydrologique des cours d'eau : leur capacité de stockage peut atténuer jusqu'à 60 à 65% des pics de crue en aval pour une surface de zones humides de 5 à 10 % du bassin versant.

BERGES DE SEINE : ENTRE NATURE ET INFRASTRUCTURES

Naturelles, aménagées ou endiguées, les berges de Seine présentent des visages variés tout au long du cheminement du fleuve. A l'interface entre les habitats terrestres et aquatiques, elles participent aux continuités écologiques de la Seine aval : circulation des espèces, apport ou dépôt de sédiments...

Les berges sont aussi le support d'infrastructures de transport, d'ouvrages de protection contre les crues et d'aménagement de tourisme, comme les voies vertes ou les véloroutes. Elles peuvent avoir besoin d'être protégées, entretenues ou renaturées pour retrouver leurs fonctionnalités.



QUAND LA SEINE DÉBORDE

Les crues de la Seine peuvent entraîner des inondations préjudiciables à l'échelle locale, régionale, voire nationale en cas de débordement durable. Fortes pluies et tempêtes maritimes en sont les principales responsables. Et selon que les crues concernent l'amont ou l'aval de la Seine, l'estuaire peut être soumis à ces deux phénomènes à la fois. Une crue majeure sur une partie du bassin versant ne préjuge pas de l'intensité de l'évènement ailleurs. Cependant, pour diminuer l'impact des crues en aval, des aménagements hydrauliques et des zones naturelles d'expansion des crues peuvent retenir des volumes d'eau en amont et ralentir les écoulements.



ZOOM SUR...

LA CRUE CENTENNALE DE 1910

En 1910, la Seine connaît une crue exceptionnelle après des précipitations intenses et prolongées. Elle atteint un niveau maximum de 8,62 m au pont d'Austerlitz à Paris le 28 janvier : le Zouave du pont de l'Alma a de l'eau jusqu'aux épaules et des barques sont nécessaires pour traverser les Grands Boulevards ! Cette crue est considérée comme centennale : elle a une chance sur cent de se produire chaque année. Mais le changement climatique bouleverse ces statistiques.

Sites naturels protégés le long de la Seine



DE PROGRÈS EN DÉFIS FACE AUX BOULEVERSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Si l'écosystème de la vallée de la Seine s'est amélioré depuis plusieurs années, l'équilibre du fonctionnement des milieux aquatiques est fragilisé par les effets du changement climatique. De plus, les aménagements, ouvrages et dragages sur la Seine modifient la morphologie du fleuve, l'équilibre de ses habitats et la circulation des espèces. Il est donc plus que jamais nécessaire de poursuivre les efforts engagés pour maîtriser les multiples impacts de ces bouleversements. Quant aux îles de la Seine, qui se sont raréfiées depuis des siècles, elles représentent un enjeu majeur pour la préservation du patrimoine paysager et écologique.

DES OUTILS NOMBREUX ET EFFICACES POUR AGIR

➤ DES PROGRAMMES POUR LA GESTION DES MILIEUX

LES PLANS D'ACTION EAU-CLIMAT

Les Contrats de Territoire Eau et Climat (CTEC) accélèrent la mobilisation des maîtres d'ouvrage sur un secteur autour de programmes d'actions visant à la préservation des ressources en eau, de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. De nombreux CTEC existent sur le périmètre de l'Entente Axe Seine et se concrétisent par des actions ponctuelles et locales. Cinq CTEC participent directement à la préservation de la Seine aval sur les thématiques : milieux aquatiques, berges, zones humides, etc.

LES PLANS DE GESTION DE L'EAU

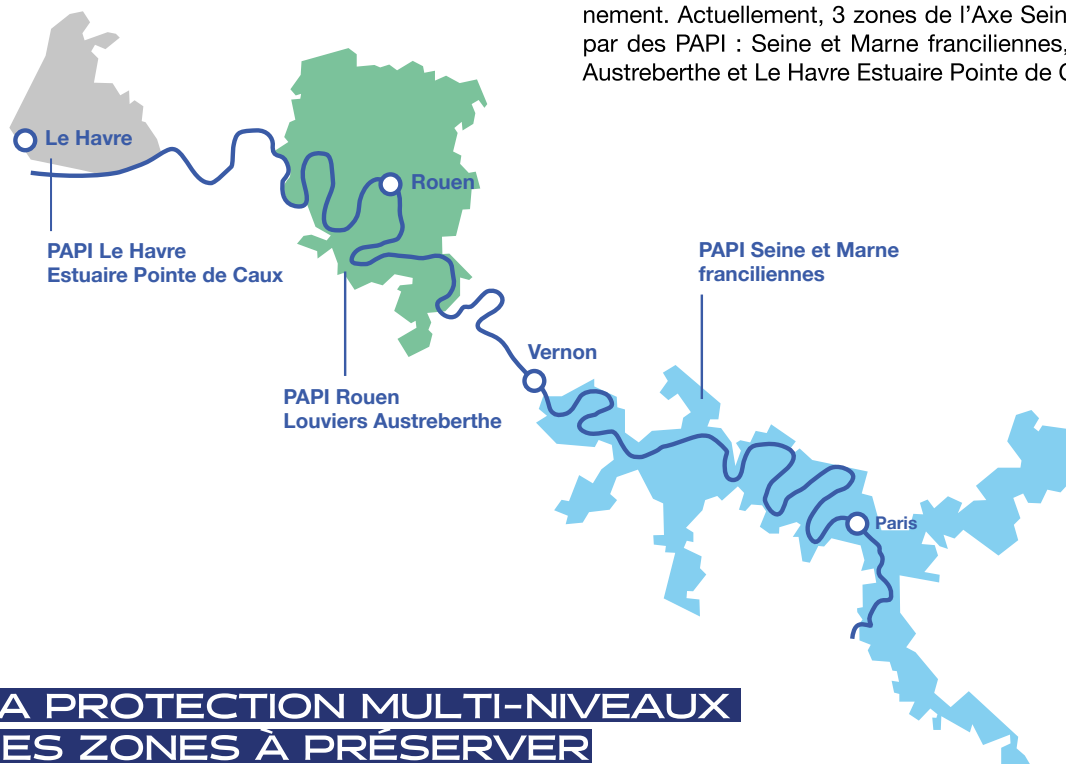
Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sont des outils de planification locale de la politique de l'eau. Leurs règlements et recommandations visent à concilier le développement des usages de l'eau (eau potable, industrie, agriculture...) et la protection des ressources, des zones humides et des milieux aquatiques tout en tenant compte des spécificités locales. Si aucun SAGE n'est actuellement engagé spécifiquement sur l'axe Seine, de nombreux SAGE concernent les affluents de la Seine.



➤ LA TAXE GEMAPI : LEVIER FISCAL INDISPENSABLE

La taxe GeMAPI permet de financer les actions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. En 2023, son montant total dans les intercommunalités de l'Entente Axe Seine était de 25 millions d'euros. Elle est prélevée sur la taxe foncière (bâti et non bâti), la taxe d'habitation (pour les seules résidences secondaires) et sur la cotisation foncière des entreprises.

DES PROGRAMMES POUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS



Les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sont des dispositifs visant une gestion globale des risques d'inondations sur un bassin en associant actions de sensibilisation, études, travaux, afin de réduire leurs dommages sur la santé humaine, les biens, l'économie et l'environnement. Actuellement, 3 zones de l'Axe Seine sont couvertes par des PAPI : Seine et Marne franciliennes, Rouen Louviers Austreberthe et Le Havre Estuaire Pointe de Caux.

LA PROTECTION MULTI-NIVEAUX DES ZONES À PRÉSERVER

Tout au long de l'Axe Seine, des espaces fragiles sont protégés à de multiples niveaux :

- Nationales ou régionales, les **réserves naturelles** protègent durablement les espèces et milieux représentatifs de la biodiversité française de toute dégradation due à une intervention artificielle.
- Gérées selon une démarche participative locale et co-financées par l'Union européenne, les **Zones Natura 2000** concilient les activités humaines et projets d'infrastructures avec le respect des habitats et des espèces.
- Les sites labellisés **RAMSAR** préservent l'écologie et la biodiversité des zones humides tout en permettant le maintien d'activités traditionnelles et patrimoniales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Convention de RAMSAR a été adoptée en 1971 dans la ville éponyme de Ramsar, située en Iran.



COMPRENDRE ET PARTAGER POUR MIEUX PROTÉGER

UN LABORATOIRE VIVANT DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Pour préserver la Seine, il est important de connaître son fonctionnement : sa biodiversité, ses paysages, la société qui l'investit et les diverses pressions auxquelles elle fait face. Les acteurs de l'Axe Seine se mobilisent collectivement pour bénéficier d'un accompagnement scientifique intégré pour les guider dans leurs décisions et projets. En effet, des organismes de recherche mènent depuis des années des études sur le terrain. Ils produisent des connaissances ouvertes sur des thématiques structurantes : hydrologie et changement climatique, cycles biogéochimiques, production primaire, contamination chimique, enjeux environnementaux et développement, etc.

DES ÉTUDES PORTÉES PAR DES ACTEURS SCIENTIFIQUES COMPLÉMENTAIRES

Le PIREN (Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement) Seine du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) se centre sur le fonctionnement du bassin versant de la Seine. Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Seine Aval apporte un éclairage scientifique sur l'environnement de l'estuaire de la Seine. La zone atelier Seine constitue un cadre qui favorise la cohérence des travaux sur le continuum Seine. Cela permet d'obtenir une vision d'ensemble du système Seine : réseau hydrographique, bassin versant, paysage, biodiversité et société.





UN SOCLE DE CONNAISSANCES À INFUSER

Grâce à une activité de recherche dynamique, le volume de connaissances scientifiques sur la Seine est important. Les acteurs de la GeMAPI y contribuent également par des études techniques. Le partage des connaissances est un moteur pour la mise en cohérence des opérations de préservation des milieux aquatiques, l'Entente Axe Seine pouvant jouer pour les acteurs GeMAPIens un rôle d'interface privilégiée avec la recherche.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le lit mineur d'un cours d'eau est l'espace qu'il occupe habituellement, délimité par ses berges. Son lit majeur correspond à l'espace qu'il occupe pendant une crue.

DES LITS AUX BERGES

Depuis le XIXe siècle, les aménagements logistiques et industriels sur le lit mineur de la Seine, ses berges et son estuaire ont entraîné une fragmentation paysagère et des modifications écologiques. Des études se consacrent à cette problématique, notamment pour la restauration des continuités écologiques piscicoles sur la Seine et ses affluents.

DES NAPPES AUX DIGUES : SUR LE FRONT DES INONDATIONS

En 2021, 25 importantes inondations ont été répertoriées dans l'estuaire de la Seine depuis le début du XXème siècle. L'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation favorise les ruissellements et les débordements, et des remontées de nappe peuvent inonder les réseaux souterrains des agglomérations. Plus de 250 km de digues et murs anti-crue défendent aujourd'hui l'Axe Seine contre les inondations. Les systèmes d'endiguement font l'objet d'études de danger.



LA SEINE FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Les températures atmosphériques annuelles devraient augmenter de 1,5 à 3°C d'ici 2050 et de 2 à 4°C d'ici 2100, selon l'évolution de nos émissions de gaz à effet de serre. En outre, les épisodes de fortes pluies devraient s'intensifier, entraînant des crues soudaines. Enfin, l'élévation du niveau marin et de la salinité vers l'amont de la Seine perturberaient l'écologie de zones à risque, cartographiées en vue d'études prospectives sur la côte normande.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon différents scénarios envisagés par les études scientifiques, le débit des cours d'eau d'ici 2070-2100 devrait baisser de 10 à 30 %.

SAISIR L'INTERDÉPENDANCE DES ENJEUX ET USAGES DU FLEUVE

UN SEUL FLEUVE, DE MULTIPLES USAGES

Loisirs, tourisme, logistique fluviale, industrie... Les usages de la Seine et de ses espaces sont nombreux et variés, mais vont parfois à l'encontre de l'objectif de préservation des écosystèmes. C'est pourquoi ils sont au cœur des enjeux de la GeMAPI. De l'amont à l'aval, une solidarité transversale est essentielle pour informer et sensibiliser les collectivités comme les citoyens sur ces ambivalences.



UN ÉCRIN NATUREL POUR LA QUALITÉ DE VIE

L'Axe Seine propose une pluralité de paysages remarquables, propices aux flâneries au bord de l'eau ou sur l'eau. Contemplation des panoramas, observation des espèces... La Seine est une source de tranquillité et de connexion à la nature. Sauvages ou aménagés pour la détente, ses espaces contribuent à la qualité de vie de ses riverains et ses visiteurs. Profiter de ces bienfaits tout en les respectant, tel est le défi de cet usage.

UNE ARTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Des monuments de Paris à la Réserve Naturelle de l'Estuaire, la Seine traverse des paysages riches d'histoire et de traditions : son patrimoine culturel et naturel admirable en fait une destination touristique phare en France. Ses berges permettent également de s'adonner à des loisirs « nature » à pied, à cheval, en kayak ou à vélo.

CHIFFRE CLÉ

La véloroute de Seine relie Paris au Havre grâce à 510 km d'itinéraires cyclables.

UN PILIER DE L'ÉCONOMIE FLUVIALE

Le trafic fluvial sur le bassin de la Seine représente 50% du fret fluvial français, avec 18 millions de tonnes transportées en 2023. Si la logistique fluviale nécessite des aménagements modifiant le fonctionnement naturel des milieux, elle évite un transport routier équivalant à 724 000 camions et 220 tonnes de CO2 par an ! De plus, la décarbonation de la flotte fluviale s'amorce avec l'émergence de solutions alternatives au diesel.

CHIFFRE CLÉ

La logistique sur la Vallée de la Seine génère plus de 460 000 emplois.



UNE RESSOURCE POUR L'INDUSTRIE

La Seine est un espace d'activité industrielle majeur, attractif pour les entreprises. De nombreux secteurs sont représentés : pétrole, chimie, automobile, production d'électricité, ... Le fleuve est essentiel au fonctionnement de ces industries : refroidissement, rejets aqueux, etc. Cependant, ces activités exercent une pression écologique : développement et transition environnementale de l'industrie doivent se conjuguer.



UN VIVIER POUR L'AGRICULTURE

Les nombreuses crues de la Seine ont fertilisé les sols des vallées alluviales et contribué à la diversification des cultures. Les pratiques agricoles intensives ont un impact notable sur la qualité des ressources en eau et les milieux naturels : des obligations réglementaires et mesures incitatives ont été mises en place pour les rendre plus respectueuses de l'environnement. Certaines terres agricoles restent vulnérables aux inondations.

ZOOM SUR...

LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES

Les zones d'expansion des crues (ZEC) sont des espaces naturels ou aménagés où se répandent les eaux lors des crues. Elles contribuent à la protection face aux risques d'inondation et face au changement climatique, mais aussi à la préservation des écosystèmes naturels. Les prairies sont particulièrement résilientes aux inondations et le maintien de l'élevage contribue à leur préservation. Sur d'autres secteurs agricoles, industriels ou urbains, la restauration des zones d'expansion de crues peut avoir des impacts importants.



RENOUER AVEC LA CONSCIENCE DU RISQUE

Inondation, perte de continuité écologique, vulnérabilité de l'aval liée à l'amont... Parce que la Seine est un tout, il est crucial d'informer et de sensibiliser tout un chacun sur l'ensemble des risques. Parce que la Seine est une source d'inspiration pour les artistes depuis des siècles, l'art reste un bon vecteur pour faire passer des messages forts sur nos enjeux d'aujourd'hui.



VERS UNE STRATÉGIE D'ACTION SUR 3 AXES

Le groupe de travail GeMAPI et biodiversité peut jouer un rôle transversal pour l'Entente, tant en termes de vision que de coordination. Son diagnostic a mis en lumière des pistes d'actions dessinant les contours de la stratégie GeMAPI sur l'Axe Seine, dans le respect du principe de subsidiarité. Les orientations proposées développent une coopération qui tient compte de l'indépendance des acteurs, des besoins locaux et des actions déjà engagées. Ainsi, les décisions peuvent être prises sous la forme la plus appropriée et efficace, en accord avec les compétences des différents niveaux de gouvernance.

CENTRALISER

les besoins de connaissances des acteurs GEMAPIens sur l'axe Seine aval

FACILITER

la diffusion et la vulgarisation des études scientifiques

PRODUIRE

des études

PRODUCTION ET DIFFUSION DE CONNAISSANCES

COMMUNICATION AUTOUR DES THÈMES DE LA GEMAPI ET SENSIBILISATION

PRODUIRE

des supports de communication pédagogiques pour les élus et citoyens

PORTER DES ACTIONS

culturelles et artistiques autour des risques et paysages

ORGANISER OU PARTICIPER

à des événements thématiques en lien avec le GEMAPI et la biodiversité

ORGANISER

des rencontres techniques entre acteurs GEMAPIens

COORDONNER

des messages clés

RENFORCER

la cohérence globale des intervention GEMAPI

DÉVELOPPER

les espaces de partage avec les acteurs de l'amont de la Seine et les acteurs locaux de l'aménagement du territoire

COORDINATION DES ACTEURS TECHNIQUES GEMAPIENS



L'ENTENTE AXE SEINE



Métropole
du Grand Paris



métropole
ROUENORMANDIE

